



- Limite d'agglomération
- ▨ Zone 1 - Abords des principaux axes routiers et de la gare et entrées d'agglomération
- Zone 2 - Centre-ville
- Secteur 3a : secteur résidentiel existant en agglomération
- ▨ Secteur 3b : secteur résidentiel hors agglomération ou futur
- Secteur 4a : secteur d'activités économiques existant
- ▨ Secteur 4b : secteur d'activités économiques futur
- Zone 5 - Zone du parc des Capucins et du Moulin des Prés
- Zone 6 - Zones naturelles, agricoles et bâtis isolés
- - - Voies principales situées hors agglomération
- ☆ Monuments historiques
- Espaces Boisés Classés au PLU
- Gare
- Site classé

Département de SEINE-ET-MARNE

**RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ**

**Commune de COULOMMIERS**

Pièce 4.1 : Document graphique

Version : décembre 2019

Echelle : 1:5000

<p><b>Révision du RLP</b> Document arrêté le : 13 décembre 2018 Document approuvé le :</p>	<p><b>IngESPACES</b> Cité Descartes 23, rue Alfred Nobel 77420 Champs-sur-Marne TEL : 01 64 61 86 24</p>
--	--